

le 20 octobre 1987

DOCUMENT DE BASE

VUES DU CANADA CONCERNANT L'APPROCHE DE LA QUESTION DE
L'AGRICULTURE

Bien que, conformément aux usages du GATT, le Canada ne rende pas publics les documents de négociation de cet organisme, il résume dans la présente note ses vues concernant la conduite des négociations sur l'agriculture à la Ronde Uruguay.

CONTEXTE

Le secteur agricole du Canada a fortement intérêt à réduire tout ce qui fausse les échanges et à améliorer les règles internationales régissant le commerce mondial des produits agricoles. Des prix internationaux moins faussés et davantage axés sur le marché seraient à l'avantage des producteurs canadiens.

Les pays commerciaux agricoles s'accordent de plus en plus sur les impératifs de la réforme commerciale. Le Canada et d'autres pays commerciaux agricoles sont convaincus:

- ° qu'une réforme agricole ne peut avoir lieu que s'il y a en parallèle réforme des politiques nationales (en particulier une réorientation vers des politiques de soutien davantage axées sur le marché);
- ° que les réformes seront plus faciles à mettre en oeuvre si elles sont exécutées sur une base multiproduits et lorsqu'elles font parties d'un mouvement généralisé visant à améliorer le système des échanges agricoles;
- ° que les ajustements devraient être apportés progressivement;
- ° que les gouvernements devraient conserver une certaine latitude dans le choix de leurs instruments de politique (les systèmes de soutien variant considérablement d'un pays à l'autre et il n'est pas nécessaire d'homogénéiser les politiques agricoles pour réformer le commerce des produits agricoles).

Les trois grands éléments du commerce des produits agricoles définis dans la Déclaration de Punta del Este (accès aux marchés, subventions et règlements techniques) sont inséparables, en ce sens que nous risquons d'annuler les gains qui pourraient être réalisés dans d'autres domaines si nous